

**VILLE DE VARENNES  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE BUDGET**

**9 DÉCEMBRE 2024  
20 H**

Séance extraordinaire budget du conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 9 décembre 2024, à 20 h, à la Maison Saint-Louis au 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Guillaume Fortier, Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Carine Durocher, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Joel Bélanger, *directeur général*  
Mme Mylène Rioux, *directrice adjointe des Services juridiques et greffière*

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**  
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

Période de questions déplacée à la fin de la présentation du budget effectuée par monsieur le maire Martin Damphousse.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2024-357 Adoption du budget 2025  
Ville de Varennes**

CONSIDÉRANT que le conseil doit adopter le budget de la Ville pour la prochaine année financière;

CONSIDÉRANT que le budget doit prévoir des revenus égaux aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le budget pour l'année 2025, prévoyant des dépenses de 60 023 200 \$ et des revenus pour un montant équivalent, tel que joint aux présentes;

DE DISTRIBUER le document explicatif (résumé) du budget 2025 à chaque adresse civique de la Ville de Varennes, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE.

**2024-358 Adoption du programme triennal d'immobilisations  
2025-2026-2027**

CONSIDÉRANT que le programme triennal d'immobilisations doit présenter les modes de financement des dépenses en immobilisation;

CONSIDÉRANT que le programme présenté répond aux prévisions du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027 totalisant 88 275 845 \$, tel que joint aux présentes;

DE DISTRIBUER le document explicatif (résumé) du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 à chaque adresse civique de la Ville de Varennes, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE.

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Demande de précision sur les frais administratifs de la MRC de Marguerite-D'Youville concernant la perception de la redevance pour les carrières et sablières;
- Demande d'information quant aux dépenses qui seront financées par le fonds des carrières et sablières;
- Demande de précision sur le prix de vidange des fosses septiques qui a augmenté;
- Demande de précision sur le tarif pour la fourniture d'eau potable;
- Demande d'information concernant le choix du conseil d'acquérir un camion de pompier électrique, prévu au programme triennal d'immobilisations 2026;
- Demande d'information concernant la masse salariale 2025;
- Demande de précision quant au montant global des règlements d'emprunt actifs;
- Demande de précision concernant le taux médiant de la maison moyenne versus les terrains vacants et le milieu rural.

*Fin de la 2<sup>e</sup> période de questions des contribuables.*

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 42.

*Le maire,*

*La directrice adjointe des Services  
juridiques et greffière,*

---

Martin Damphousse

---

Mylène Rioux, OMA